

*Si vous avez le moindre doute concernant cette annonce, nous vous invitons à consulter votre courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller professionnel.*

**db x-trackers II  
(la « Société »)**

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B-124.284

---

**AVIS IMPORTANT**

**Distribution de dividendes**

---

Objet : annonce relative à la distribution de dividendes pour les Compartiments suivants de la Société.

Nous informons les Actionnaires du montant du dividende par action qui sera versé pour les Compartiments suivants :

Les dates suivantes s'appliquent à tous les compartiments ci-dessous :

Date d'enregistrement : 24 juillet 2013

Date de détachement : 25 juillet 2013

Date de paiement : 31 juillet 2013

Compartiment	db x-trackers II EONIA UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	0.1212
Code ISIN	LU0335044896
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II GLOBAL SOVEREIGN UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	2.9028
Code ISIN	LU0690964092
RID*	0.1330

Compartiment	db x-trackers II GLOBAL SOVEREIGN UCITS ETF
Catégorie d'Actions	2D
Devise de référence	GBP
Montant/Action (brut)	0.6212
Code ISIN	LU0641006290
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX GERMANY 1-3 UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	2.2421
Code ISIN	LU0468897110
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX GERMANY UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	2.9122
Code ISIN	LU0468896575
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX GERMANY UCITS ETF
Catégorie d'Actions	4% - D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	7.5652
Code ISIN	LU0643975161
RID*	1.5281

Compartiment	db x-trackers II IBOXX SOVEREIGNS EUROZONE 1-3 UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	2.6865
Code ISIN	LU0614173549
RID*	0.0492

Compartiment	db x-trackers II IBOXX SOVEREIGNS EUROZONE 3-5 UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	3.0856
Code ISIN	LU0614173895
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX SOVEREIGNS EUROZONE UCITS ETF
Catégorie d'Actions	4% - D
Devise de référence	EUR
Montant/Action (brut)	7.3548
Code ISIN	LU0643975591
RID*	4.0693

Compartiment	db x-trackers II IBOXX £ GILTS UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	GBP
Montant/Action (brut)	7.4358
Code ISIN	LU0321464066
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX GLOBAL INFLATION-LINKED UCITS ETF
Catégorie d'Actions	3D
Devise de référence	GBP
Montant/Action (brut)	0.3032
Code ISIN	LU0641007264
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II IBOXX UK GILT INFLATION-LINKED UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	GBP
Montant/Action (brut)	2.1496
Code ISIN	LU0321464223
RID*	0.0000

Compartiment	db x-trackers II STERLING CASH UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de référence	GBP
Montant/Action (brut)	0.4933
Code ISIN	LU0321464652
RID*	0.0000

\* Le revenu imposable par dividende (RID) constitue la proportion de revenu imposable comprise dans les paiements de dividendes mentionnés ci-dessus, suite à la décision du Conseil d'administration conformément à la directive européenne 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts (la **Directive Épargne**) telle que transposée dans le droit luxembourgeois.

Conformément au Prospectus, « les chèques de dividende non encaissés dans un délai de 5 ans seront forclos et seront versés au crédit du Compartiment au titre duquel le dividende était payable ».

De manière plus générale, toute distribution non réclamée dans un délai de 5 ans à partir de la date du paiement initial sera forclos et sera versée au crédit du Compartiment au titre duquel le dividende était payable.

L'agent payeur est State Street Bank Luxembourg S.A., 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Si vous avez la moindre question, nous vous prions de vous adresser en premier lieu au courtier ou à l'intermédiaire via lequel vous avez procédé à l'achat de vos actions.

Le Conseil d'administration

db x-trackers II

Le 22 juillet 2013